

# Formation Protection Travailleur Isolé | 3,5 heures

Code module : 792 - Version : 1

**Durée :** 0,5 jour (3,5 heures)

**Composition du groupe :** De 1 à 12 personnes

**Pré-requis :** Aucun prérequis nécessaire

**Modalités pédagogiques disponibles :**

- ✓ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✓ Intra en classe distancielle
- ✗ Inter présentiel
- ✗ Inter en classe distancielle

**Public :** Tout public

**Accès handicapés :** Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

**Objectifs pédagogiques :**

- Définir ce qu'est une situation de travail isolé
- Identifier les risques associés selon leur environnement de travail
- Comprendre les obligations de l'employeur en matière de sécurité
- Connaître les moyens de prévention et les dispositifs d'alerte adaptés
- Adopter les bons réflexes et comportements en situation d'isolement

**Méthodes pédagogiques :**

- Exposé
- Exercices, études de cas
- Questions/ Réponses
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation

**Modalités de sanction :**

Formation non certifiante

Remise d'une attestation de fin de formation

**Intervenant :**

- Formateur expérimenté, CV sur demande

**Suivi de formation :**

- Feuille de présence émargée par demie-journée

**Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :**

- Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet
- Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide

**Modalités et délais d'accès / pédagogiques :**

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

*Travailler seul expose à des risques spécifiques souvent sous-estimés.*

*Cette formation d'une demi-journée vous permet d'identifier ces situations, de connaître vos obligations légales (articles L.4121-1, R.4512-13 et R.4543-19 du Code du travail) et de mettre en place des solutions concrètes pour protéger vos salariés isolés.*

*Un format efficace pour renforcer votre culture sécurité, sans perte de temps.*

## PROGRAMME

### 1- Introduction au travail isolé

- Définition du travailleur isolé selon le Code du travail et la jurisprudence
- Situations concrètes d'isolement : secteurs d'activité, lieux, contextes
- Exemples issus de cas réels / retours d'expérience

### 2- Risques et enjeux liés à l'isolement

- Risques physiques : accidents, malaises, agressions, chutes...
- Risques psychologiques : stress, isolement social, charge mentale
- Incidents fréquents : sous-détection et gravité des conséquences

### 3- Obligations légales de l'employeur

- Cadre réglementaire (Code du travail : art. L.4121-1, R.4512-13, R.4543-19, R.4543-20...)
- Obligation de mise en sécurité et d'assistance immédiate
- Notions de DUERP, plan de prévention, procédures internes

### 4- Moyens de prévention et dispositifs de protection

- Évaluation des risques spécifiques à l'isolement
- Dispositifs d'alerte (DATI, PTI, badges, applications, radio, téléalarme...)
- Mesures organisationnelles : binômes, zones sécurisées, horaires adaptés
- Protocoles d'intervention et de secours

### 5- Comportements et réflexes à adopter

- Préparer son intervention en zone isolée
- Signaler son isolement, vérifier ses moyens de communication
- Agir en cas d'incident ou d'accident : alerte, auto-protection